

Description d'une prison – construction, fonctionnement, signification

Atelier scientifique dans le cadre du projet d'innovation pédagogique *La prison*

Université de Lausanne, 16 et 17 octobre 2014

Salle 318, Amphipôle

Organisé par Daniel Fink et Christophe Vuillemier

Programme détaillé et résumés des conférences

Jeudi, 16 octobre 2014

13h00 Accueil

Présidence : Marcelo Aebi, professeur, vice-directeur de l'Ecole des sciences criminelles,
Université de Lausanne

13h30 **Mot de bienvenue**
Marcelo Aebi, Professeur, Université de Lausanne

Résumé : La prison est un thème qui a au moins trois dimensions: c'est un sujet d'actualité, un objet d'étude historique et un domaine de recherche en criminologie. En travaillant sur les prisons en Suisse, l'Institut de criminologie et de droit pénal (ICDP) et les enseignants qui ont été en charge du cours *Crime, justice et prison en Suisse* ont souhaité répondre à ces trois dimensions – l'actualité, l'histoire et la criminologie. En organisant cet atelier, qui est soutenu par le Fonds d'innovation pédagogique, que nous remercions pour son soutien, l'ICDP souhaite présenter le travail accompli par les enseignants, tout comme celui réalisé par les étudiantes et étudiants, et confronter ces approches avec les travaux de recherche qui se font ailleurs en Suisse et dans d'autres pays. Nous sommes heureux que des collègues de Belgique, de France, d'Espagne et d'Italie ont pu se joindre aux collègues suisses pour débattre du sujet de la description d'une prison. Le débat portera sur les trois dimensions de la prison.

13h40 **Allocution d'ouverture**
Sylvie Bula, cheffe du Service pénitentiaire du canton de Vaud

Inscription

Inscription obligatoire avant le 1^{er} octobre 2014 (Le nombre de places est limité.)

En ligne ; introduire dans l'outil de recherche : Evénement > ESC UNIL

Participation aux frais pour les personnes externes à l'UNIL: Fr. 115.-

(Virement à l'UNIL sur BCV compte 10-725-4 ; IBAN : CH56 0076 7000 S071 0091 4 ; avec le numéro à mentionner : 26 025 245)

14h00 Modèles de description des prisons et modèles pénitentiaires

Xavier Rousseau, professeur, Université de Louvain-la-Neuve, Belgique

Résumé : suivra

14h30 Les prisons de Champ-Dollon et du Bois-Mermet – le récit historique

Christophe Vuillemier, historien indépendant, Genève

Résumé : La prison du Bois-Mermet, créée en 1905, a un peu plus d'un siècle. Rares sont les établissements pénitentiaires possédant une histoire aussi longue et aussi riche. Cette institution aura traversé deux conflits mondiaux, connu la guerre froide, abrité un nombre particulièrement important de petits délinquants et grands criminels. Avec ses murs si caractéristiques, elle a, depuis toujours, impressionné le passant et laissé dans la mémoire collective lausannoise une trace indélébile. Cette prison est le témoignage de différentes époques et des évolutions qui se sont déroulées, tant au niveau institutionnel que social.

La prison de Champ-Dollon, inaugurée en 1977, s'inscrit, quant à elle, dans une autre conception de l'institution, du prisonnier et du personnel pénitentiaire. Septante ans séparent les deux établissements helvétiques ! Quels problèmes et quels avantages présentent ces deux prisons ?

15h00 La description socio-historique des prisons – le cas du pénitencier de Lenzburg

Daniel Fink, chargé de cours, Université de Lausanne

Résumé : Le paysage carcéral suisse a été – et est aujourd'hui encore – extrêmement dense, fait d'un grand nombre de petites prisons de district, régionales ou cantonales, et de quelques établissements d'exécution des peines et des mesures de taille moyenne. Historiquement, les prisons de district ont été aménagées dans des couvents, dans des châteaux, dans les portes des remparts ou les greniers, dans les mairies ou les postes de police ; en revanche, très rapidement après l'instauration de la République helvétique (1798-1803), les lieux d'exécution des peines ont été des établissements construits spécifiquement à cette fin. Si les seconds sont mieux documentés et décrits par les chercheurs s'intéressant au pénal, les premières sont encore très mal connues, alors même que les historiens des monuments les ont souvent inventoriées, décrites, analysées, mais sans jamais travailler sur la prison que renfermait un tel monument. La description socio-historique des prisons, dont on en dénombre près de 400 en Suisse pour les deux siècles derniers, n'en est encore qu'à ses débuts en Suisse. A l'aide de l'exemple du pénitencier de Lenzburg, situé dans le canton d'Argovie, créé en 1803, on se propose de formuler une approche descriptive dense des prisons, une approche qui dépasse le caractère monographique très restreint souvent adopté dans la description des établissements pénitentiaires. Les dimensions retenues pour cette approche sont le contexte historique de la construction d'un établissement, la construction elle-même, le fonctionnement, la population pénitentiaire et la signification d'une prison dans l'histoire sociale.

15h30 Pause**16h00 Le patrimoine carcéral et la description de la prison en France**

Jean-Claude Vimont, professeur, Université de Rouen

Résumé : Depuis 2006, une réflexion a été menée sur la notion de « patrimoine carcéral » au sein des enseignements de master de l'Université de Rouen. Les mutations contemporaines du parc carcéral français – abandons de prisons vétustes, construites au XIXe siècle et même auparavant, dans les centres-villes ; constructions d'établissements modernes dans les périphéries – ont posé la question de la pertinence des patrimonialisations, des conversions ou des destructions de prisons. Un blog « Patrimoine carcéral des régions françaises » et le site « Criminocorpus » ont entamé un inventaire descriptif des prisons françaises, afin de mettre en valeur des critères de patrimonialisation (mémoire et histoire politiques, architectures et politiques pénitentiaires, vie quotidienne, sociabilités et témoignages de détenus, de personnels ...) et des voies originales de conservation (musées, bibliothèques, hôtels...). Le premier aspect sera développé lors de la communication, puisque, à la date de l'atelier, une visite virtuelle de la maison d'arrêt du Havre (détruite en 2010) sera en ligne sur le site Criminocorpus, avant celle de la prison parisienne de la Santé, qui aura été ouverte au public lors des journées annuelles du patrimoine.

16h30 La prison *Canton Mombello* à Brescia dans son environnement

Carlo Alberto Romano, professeur, Università degli Studi di Berscia

Résumé : Cette conférence abordera l'analyse historique de l'évolution du système pénitentiaire de l'Italie, à l'aide de l'exemple de la prison *Canton Mombello* de Brescia, qui connaît cette année un siècle de service. L'analyse portera sur ses relations avec la région environnante.

17h00 La prison dans la littérature suisse

Christa Baumberger, collaboratrice scientifique, Archives littéraires suisses, Berne

Résumé : « Écrire en prison – décrire la prison » : la communication propose un bref tour d'horizon du thème de la prison dans la littérature suisse, menant de Friedrich Dürrenmatt à Max Frisch, de Emmy Hennings à Grisélidis Réal en passant par Friedrich Glauser et Mariella Mehr. Historiquement, la cellule de prison était étroite, sommairement aménagée, équipée de barreaux ; même modernisée, c'est un monde fermé et inconnu de la plupart des gens. Les témoignages écrits ont donc une valeur toute particulière. Comment des auteurs suisses décrivent-ils la prison ? La réclusion contraint à se confronter à soi-même et au monde, mais elle donne aussi l'occasion d'imaginer d'autres univers. Divers exemples tirés des Archives littéraires suisses montrent à quel point le régime pénitentiaire et la vie cellulaire ont stimulé la production littéraire. L'ensemble des textes portant sur la prison – à savoir des lettres, des cahiers de notes, des journaux intimes, des comptes rendus et des témoignages, des récits et des romans – invite à un déchiffrement biographique, sociologique ou historique, tout en traçant les contours d'une certaine esthétique de 'l'écriture pénitentiaire' qui restent à analyser.

17h30 Discussion**18h00 Fin****19h00 Visite de l'Exposition *Crimes et Châtiments* au Musée historique de Lausanne.**

Place de la Cathédrale avec l'entrée du Musée historique de Lausanne

Les bâtiments du Musée abritaient l'ancienne prison de district de l'Evêché et le siège du tribunal cantonal jusqu'en 1901. Certaines cellules étaient utilisées comme prison militaire jusqu'en 1927.

La visite sera suivie d'un apéritif offert par la Ville de Lausanne.

Vendredi, 17 octobre 2014

8h30 Accueil

Présidence : Christophe Vuillemier

9h00 **La description des prisons du canton de Vaud – une expérimentation pédagogique**

Steve Ducommun, chargé de projet FIP, Université de Lausanne

Résumé : Dans le cadre du cours *Crime, justice et prison en Suisse*, proposé à l'Université de Lausanne, une expérimentation pédagogique a été réalisée durant le semestre du printemps 2014. Soutenu par le Fonds d'innovation pédagogique (FIP) de l'UNIL, le projet portait sur l'inventaire des prisons du canton de Vaud entre 1800 et nos jours et visait à renforcer l'interactivité dans le cours, à favoriser l'activité de recherche et à développer les compétences de présentation. Le travail des étudiants portait sur deux activités : la présentation d'un texte de référence et la description d'une prison. Pour développer les compétences de présentation, au début de chaque cours, un groupe de 4 à 6 étudiants devait présenter en un quart d'heure un texte imposé en lien avec le sujet traité la leçon précédente et répondre à quelques questions. Pour la description d'une prison, les étudiants ont dû travailler, toujours par groupe de 4 à 6 étudiants, sur un lieu de détention du canton de Vaud. Leur travail consistait en la constitution d'un dossier de 5 à 10 pages, la fabrication d'un poster scientifique et une présentation orale. Le choix de l'établissement était imposé et la description de la prison devait traiter des cinq dimensions que sont le contexte historique de sa mise en service, sa construction, son fonctionnement, sa population ainsi que sa signification. Le dossier, le poster et la présentation orale comptaient chacun pour un tiers dans la note validant le cours. La conférence présentera l'approche pédagogique et didactique, les résultats du travail des étudiants, ainsi que les évaluations conduites sur l'expérimentation elle-même.

9h30 **Le pénitencier cantonal de Béthusy – parcours de vie d'une prison**

Ana Rita Cojocar, Léa Kolopp, étudiantes en master de criminologie, Université de Lausanne

Résumé : Suite à l'intégration du canton de Vaud au sein de la Confédération, en 1803, les autorités cantonales se prononcèrent sur la volonté d'avoir une prison dans chaque district, ainsi qu'un pénitencier cantonal. C'est ainsi que le projet du pénitencier de Béthusy prit forme dès 1819. Cette présentation propose de parcourir l'histoire de ce pénitencier, de sa construction à sa destruction, en examinant son fonctionnement, sa population, ses différents régimes pénitentiaires, son impact sur l'opinion publique, ainsi que les différentes difficultés auxquelles les autorités étaient confrontées. Sera également discuté le principe selon lequel il était entendu que « la peine soit sentie, sans que l'humanité en souffre », l'expiation du crime étant la perte de liberté et nullement la souffrance physique.

9h50 **La prison de la Tuilière – une question de genre ?**

Tiago Lourenço, Veronica Rogão, Mathieu Rossel, étudiante et étudiants en master de criminologie, Université de Lausanne

Résumé : Bâtie sur les ruines d'une ancienne tuilerie à Lonay, la prison de la Tuilière fut inaugurée en 1992. La construction de cet établissement s'explique, en partie, par la nécessité de combler un manque dans la prise en charge des femmes en exécution de peines et de mesures, en Suisse romande. En effet, depuis la fermeture de la Colonie de Rolle (1975), ancienne prison vaudoise pour femmes, la majorité des détenues romandes étaient placées en Suisse alémanique. Le projet architectural de cet établissement se distingue par des infrastructures, modulables aux différentes étapes du parcours progressif de l'exécution des peines, ainsi que par la diversité de sa population. La singularité de cette prison se trouve dans la mixité de sa population carcérale, celle-ci étant composée d'hommes et de femmes. Cette distinction s'observe également dans les formations et ateliers proposés aux détenus, selon leur genre. Ce traitement différentiel soulève une réflexion sur la manière dont est pensée la resocialisation selon les rôles de genre.

10h10 **Discussion**

10h30 Du cachot au pénitencier, exemples d'architecture carcérale à Neuchâtel
Claire Piguet, historienne de l'art, Office du patrimoine et d'archéologie, Neuchâtel

Résumé : Restée en marge de la modernisation du système pénitentiaire, qui débute sur le territoire helvétique durant l'occupation napoléonienne, Neuchâtel doit attendre le retour de la principauté dans l'orbite prussienne, en 1815, pour que s'initie la réforme de ses institutions judiciaires. Les autorités locales devront dès lors adapter leurs lieux de détention au rythme de l'évolution de la justice. Puisant dans la boîte à outils de l'histoire du bâti, plutôt que dans celle du droit ou de la sociologie, nous tenterons une description architecturale de quelques prisons neuchâteloises de la fin du 15e siècle à nos jours. A petite échelle, ces réalisations recouvrent un large spectre de l'éventail typologique carcéral : de la tour «prisonnière» au panoptique, de l'aménagement de bâtiments existants aux constructions ad hoc, de la « cage » privative de liberté aux ateliers de travail collectif.

11h00 Pause

11h20 Un pénitencier pour internement jamais construit et sa description
Urs Germann, historien, Université de Berne

Résumé : Durant l'entre-deux-guerres, plusieurs cantons tentèrent de construire un établissement destiné à l'internement, dans la plaine de la Linth, dans le canton de Zurich, en Suisse orientale. Malgré le fait que ce projet correspondait à un besoin et répondait aux exigences des autorités, le projet ne vit pas le jour. Dans le cadre de l'atelier, il reste à discuter comment un projet d'établissement pénitentiaire qui a échoué peut être décrit et contextualisé de manière adéquate. Comment peut-on évaluer l'aménagement et le régime de l'établissement projeté, ainsi que son importance pour la politique criminelle de la Suisse de l'époque ?

11h50 La description de la prison 'Sankt Jakob' de St-Gall (1839-1956)
Patric Schnitzer, archiviste aux Archives de l'Etat de St-Gall

Résumé : Durant la période de la Médiation et suite à la création du canton en 1803, l'Etat de St-Gall peine à placer les personnes condamnées, désormais, à des peines privatives de liberté. D'une part, il doit reprendre les détenus en exécution des peines, placés dans le pénitencier central de la défunte République helvétique, à Baden dans le canton d'Argovie, d'autre part, il doit construire de nouvelles places de détention pour le nombre croissant de personnes à incarcérer. A l'image des évolutions dans le canton d'Argovie, la construction d'un nouveau pénitencier et la modernisation de l'exécution des peines sont retardés pour satisfaire d'autres besoins de la population. La percée pour la construction d'un établissement correspondant aux conceptions de l'époque n'interviendra qu'au milieu des années 1830, conduisant à l'ouverture, en 1839, de l'établissement 'St Jakob' (« kantonale Strafanstalt Sankt Jakob »), dans la capitale du canton. De nombreux experts le considèrent comme moderne et exemplaire, car l'architecture était conçue à partir des systèmes d'exécution des peines en cours. Si St. Jakob fut longtemps l'un des pénitenciers les plus connus pratiquant le « système d'Auburn », le réaménagement de 1885 conduisit à l'introduction du « système irlandais » avec ses quatre phases. Les rapports de la direction de l'établissement et des autorités, ainsi que la correspondance des anciens détenus montrent cependant un certain décalage entre la théorie et la pratique. Les conditions de vie matérielles, tout comme la nourriture des détenus, n'étaient de loin pas aussi exemplaires qu'elles ont été perçues dans la population. En ce qui concerne les conditions de vie en exécution des peines, aucune différence significative n'a été constatée entre hommes et femmes. En 1955, l'établissement fut mis hors service par une décision du gouvernement cantonal. C'est non seulement le fait que de nouvelles formes d'exécution de peines furent pratiquées dans l'établissement ouvert de Saxerriet depuis les années 1920, mais aussi la décrépitude des bâtiments, des considérations financières et une plus intense coopération intercantonale qui conduisirent à la fermeture de l'ancien établissement modèle.

12h20 Discussion

12h45 Pause de midi

Présidence : Daniel Fink

13h30 **Le *Cárcel modelo de Barcelona* et la réforme pénitentiaire catalane**

Josep Cid, professeur, Universidad autónoma di Barcelona (en anglais)

Résumé : A la fin du 18^e siècle, le mouvement de la réforme pénitentiaire était également présent en Espagne, porteur d'idées d'humanité, de correction et de charité chrétienne. Ces idéaux ont conduit à la mise en fonction de nombreuses nouvelles prisons, basées sur le système cellulaire et, plus tardivement, à la généralisation du régime progressif – fondé sur une loi nouvelle de 1904, introduisant la libération conditionnelle.

La publication, en 2004, d'une histoire du *Cárcel modelo* de Barcelone, ouvert en 1904, permet de traiter trois questions fondamentales en matière de privation de liberté: la prison cellulaire a toujours été surpeuplée ; elle a toujours été menacée dans l'ordre intérieur, par manque de légitimité ; et la vision réhabilitatrice a dû être modernisée, passant d'une version moralisatrice (religion) à une version à prétention scientifique (traitement), sans savoir si elle était vraiment effective dans la pratique.

L'histoire de la Prison modèle de Barcelone permet de poser la question de savoir si ces problèmes ont été résolus dans le système pénitentiaire catalan contemporain: la surpopulation et le manque de places sont-ils toujours un problème ? ; l'ordre intérieur est-il atteint et considéré comme légitime ? ; la réhabilitation modernisée est-elle effective ?

14h00 **Le système carcéral du canton de Zurich**

Helena Zimmermann, archiviste scientifique, archiviste en chef de l'Université de Lucerne

Résumé : L'évolution du système carcéral du canton de Zurich du 19^e au 21^e siècle peut être divisée en quatre étapes : dans un premier temps, le canton cherche à créer les places de détention nécessaires, puis à trouver des lieux de détention plus humains, ensuite à remplir les exigences du droit pénal concernant les différentes formes de détention, notamment la séparation selon les types de détention, et enfin à orienter la détention vers une resocialisation des personnes incarcérées. Cette évolution est entre autres influencée par le passage de l'ancien Etat urbain vers l'Etat cantonal, qui devait durant le 19^e siècle gagner du terrain et du pouvoir.

A la fin du 20^e siècle, le paysage carcéral s'organisait selon l'ancienne carte judiciaire du canton. Il se composait d'un grand établissement d'exécution des peines – la Justizvollzugsanstalt Pöschwies - et de onze prisons de district utilisées pour la détention provisoire et l'exécution de courtes peines. La conférence traitera un des aspects de cette évolution du paysage carcéral du canton de Zurich.

14h30 **Statistiques pénitentiaires et parc carcéral**

Annie Kensey, démographe et chef du bureau des études et de la prospective à l'administration pénitentiaire, DAP, Paris

Résumé : Au travers de cet exposé seront évoqués les indicateurs de base de la statistique pénitentiaire et leur disponibilité par établissements ; les tendances observées pour l'évolution de la taille des établissements et leur éventuel encombrement ; les usages faits de ces données à propos de l'occupation des établissements.

De manière plus générale seront traitées la construction des indicateurs de densité et l'observation des durées de détention que l'on s'efforcera de comprendre tant à travers une vision plus large de la gestion des effectifs des détenus qu'à travers la transformation des mots en indicateurs chiffrés.

15h00 **Discussion**

15h45 **Conclusions**

15h55 **Clôture de l'atelier**